

Fiche d'identité

Flavio transports et fils

- **CRÉATION** : 1985.
- **SIÈGE** : Nice (Alpes-Maritimes).
- **NOMBRE** de salariés : 20 dont 14 roulants.
- **ACTIVITÉ** : transport express dans les Alpes-Maritimes et les départements limitrophes : vrac, palettes, produits dangereux, déchets, véhicules, engins.

Riviera Services

- **CRÉATION** : 2003.
- **SIÈGE** : Carros (Alpes-Maritimes).
- **NOMBRE** de salariés : 6, tous roulants.
- **ACTIVITÉ** : transport routier de marchandises, essentiellement dans le dernier kilomètre.

L'essentiel

■ **DEVANT** la sinistralité du transport routier de marchandises (TRM), la Carsat Sud-Est a fait de la prévention des risques professionnels dans ce secteur une action régionale prioritaire. Des actions ciblées sont en cours, à destination notamment des TPE. Pour les faire connaître, elle a innové en créant des journées de clubs prévention TRM, au cours desquelles les enjeux et solutions de prévention sont présentés, ainsi que des témoignages d'entreprises et des acteurs professionnels du TRM.

LE CHIFFRE

9 accidents sur 10 dans le transport routier de marchandises ont lieu camion à l'arrêt.



© Claude Almodovar pour l'INRS

ROULER, MAIS AUSSI se garer, charger et décharger... Tel est le quotidien des chauffeurs du transport routier de marchandises. Des activités que la Carsat Sud-Est a identifiées comme étant à risques et qui font désormais partie des actions prioritaires de la caisse.

TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES

Pour partir sur la **bonne** route

C'est à cette occasion que ça a fait "tilt" dans mon esprit. » François Flavio, dirigeant de l'entreprise Transports Flavio et fils (installée à Nice dans les Alpes-Maritimes) se souvient parfaitement de la réunion du club prévention TRM¹ (transport routier de marchandises) à laquelle il s'est rendu en mars 2015, à Nice, avec Virginie Procureur, directrice générale de cette même entreprise. « Ce concept de "club prévention" est apparu en 2014 dans le cadre du plan régional prioritaire TRM

afin de mobiliser le plus d'entreprises possible dans chaque département autour des objectifs de prévention », explique Didier Dozas, ingénieur-conseil à la Carsat Sud-Est et pilote du projet. Pour convier les entreprises, la Carsat envoie des invitations par mail ou par courrier mais s'appuie également sur les relais que peuvent constituer les fédérations ou les syndicats professionnels. C'est d'ailleurs la Fédération nationale des transports routiers qui a transmis l'invitation à Virginie Procureur. « Je ne connaissais rien à la préven-

¹ Delphine Vaudoux

tion des risques professionnels, avoue-t-elle. J'ai interrogé notre expert comptable au sujet des taux d'accident, etc. Celui-ci m'a donné des explications et m'a incitée à me rendre à cette réunion. » Lors de cette manifestation, la Carsat a présenté les enjeux de la prévention des risques professionnels dans le secteur du transport routier de marchandises. « C'était très clair, poursuit la dirigeante. Avec les chiffres qui ont été avancés, on ne pouvait qu'être convaincu qu'il fallait agir. »

L'indice de fréquence du transport routier de marchandises en Paca-Corse est de 85². « Le TRM a une accidentologie particulièrement élevée, remarque Didier Dozas. C'est pour cette raison que nous l'avons inscrit dans le plan d'action régional prioritaire. Celui-ci comprend deux volets : une action classique des contrôleurs de sécurité en entreprises et, pour les TPE, des actions spécifiques avec des partenaires, parmi lesquelles les clubs prévention. » Depuis 2014, année du démarrage du plan d'action régional prioritaire, deux ou trois réunions de clubs prévention ont lieu chaque année. « Organisées par le service communication de la Carsat Sud-Est, ces réunions se déroulent en toute fin de journée, pour permettre aux chefs d'entreprise de venir. Elles s'articulent autour de données chiffrées, de témoignages d'entreprises, de présentation des offres prévention de la Carsat et de celles des partenaires pour permettre aux chefs d'entreprise de TPE d'accéder aux bonnes informations et les inciter à mener des démarches de prévention », poursuit Didier Dozas.

Structurer son entreprise mais aussi sa sécurité

Transports Flavio et fils affiche avec fierté une croissance à deux chiffres. « Ces trois dernières années, nous sommes passés de 7 à 20 salariés, avance François Flavio. C'est une croissance très rapide. Il nous faut nous organiser pour y faire face, et la prévention des risques professionnels fait désormais partie de nos préoccupations. » Sur ces

20 salariés, 14 sont des roulants. « Nous nous focalisons beaucoup sur le risque routier, sans penser aux autres », remarque Virginie Procureur. Alors que les chiffres de la CnamTS parlent d'eux-mêmes : sur 10 accidents dans le TRM, 9 ont lieu à l'arrêt. Les dirigeants des transports Flavio estiment que leurs chauffeurs effectuent eux-mêmes à peu près la moitié des opérations de chargement-déchargement. « C'est aussi fonction des protocoles de sécurité établis avec les entreprises clientes », précise Alain Brunel, ingénieur-conseil à la Carsat Sud-Est.

À la suite de la réunion du club TRM, l'entreprise s'est inscrite dans une démarche de prévention. Après avoir identifié les risques, elle a notamment acquis un transpalette électrique embarqué. Mais aussi, lors des entretiens annuels réalisés avec chaque salarié, un point particulier a été fait sur les besoins en formation, pour que chacun puisse se projeter dans l'entreprise. L'objectif était aussi de

■ PLATE-FORME LOGISTIQUE HEPPNER

Située à Carros, à quelques kilomètres de Nice, la plateforme logistique Heppner accueille toutes sortes de marchandises et de camions, des semi-remorques jusqu'aux camionnettes. Les quais réservés aux poids lourds sont tous dotés d'un pont de liaison. Un vrai plus, selon Daniel Lukowski, contrôleur de sécurité à la Carsat Sud-Est : « C'est probablement l'une des seules plates-formes logistiques de la région dotées de ce type d'équipement. Ces ponts de liaison répondent au mieux aux obligations réglementaires car ils sont pourvus d'une zone refuge limitant le risque d'écrasement d'un salarié par un véhicule en manœuvre de mise à quai. De plus, lorsqu'ils sont relevés, ils évitent les chutes depuis le quai et, une fois abaissés, ils s'opposent aux chutes lors des opérations de chargement ou de déchargement. »



© Claude Almodovar pour l'INRS

faire évoluer les salariés vers plus de polyvalence. Ainsi, un administratif a demandé une formation Caces, de façon à pouvoir aider lors des opérations de chargement. Un autre a demandé une formation pour devenir référent prévention au sein de l'entreprise. Preuve que la prévention des risques professionnels est devenue une vraie préoccupation. À cela il faut ajouter la réalisation d'un guide destiné aux chauffeurs sur les bonnes pratiques, l'inventaire régulier des EPI, et une réorganisation complète des flux, de façon à bien séparer l'activité exploitation de la partie administrative.

Une TPE à fond dans la prévention

Autre entreprise du transport routier des Alpes-Maritimes, à Carros, Riviera Services est une TPE spécialisée dans le dernier kilomètre. « Je suis le premier chauffeur de mon entreprise, et donc je connais très bien le travail et les situations rencontrées par mes chauffeurs car j'y suis moi-même confronté », explique Rachid Naoui, le gérant. Qui précise : « Nous sommes amenés à livrer sur des sites très difficiles d'accès, il est important que l'on puisse travailler dans des conditions de travail optimales. » Pour cela, le chef d'entreprise n'a pas lésiné sur les moyens. Après avoir reçu une brochure de la Carsat Sud-Est présentant l'action TRM, le jeune chef d'entreprise la contacte. Ensemble, ils constatent que les chauffeurs font beaucoup de manutentions. « Là, il est 7h45, remarque Rachid Naoui. Les chauffeurs chargent depuis cet entrepôt logistique Heppner (NDLR : lire l'encadré ci-contre). Ils vont partir et faire une dizaine d'arrêts, avec chargements-déchargements et, pour certains, revenir cet après-midi reprendre des chargements pour une nouvelle tournée. » Comme beaucoup d'entrepôts, celui d'Heppner est doté d'une pente de 10% pour accéder aux quais. Les chauffeurs de Riviera Services chargent aisément leurs camions, car tous bénéficient d'un transpalette

électrique, acheté avec l'aide financière de la Carsat. « C'est le jour et la nuit, depuis qu'on en a, reconnaît l'un des chauffeurs de Riviera Services. Les chauffeurs des autres entreprises sont parfois obligés de se mettre à trois ou quatre pour monter la pente quand ils ont des palettes particulièrement lourdes; nous, nous les montons sans effort et en toute sécurité. » « J'étais déjà convaincu par cet engin, précise Rachid Naoui. J'en avais un pour livrer les salons professionnels. Mais j'ai pu les acheter plus rapidement avec l'aide de la Carsat. »

L'entreprise comprend six salariés pour une dizaine de véhicules, tous également dotés de caméras de recul, achetées à la suite de discussions avec la Carsat. Un équipement que le gérant juge indispensable car son entreprise effectue de nombreuses livraisons en ville. « C'est hallucinant le nombre de personnes qui passent derrière les véhicules et qui risquent de se faire écraser. La caméra de recul nous est précieuse pour cela. Le seul accident que j'aie eu en 2015 était dû au fait que j'ai loué un camion sans caméra de recul car j'en avais un en maintenance! À cela il faut ajouter que la conduite des conducteurs s'en trouve facilitée. »

Le gérant de cette entreprise



© Claude Almodovar pour l'INRS

semble intarissable sur la sécurité et a même participé à la réunion de Nice avec deux de ses salariés. Il a identifié toutes les situations à risques au sein de Riviera Services à l'aide du logiciel de l'OiRA TRM³ et ne compte pas s'arrêter là. Il pense notamment équiper sous peu les hayons de ses camions de leds pour les rendre plus visibles lorsqu'ils sont ouverts. « Je vais aussi acheter des tenues fluorescentes, car je m'aperçois que les gilets ne sont pas forcément bien portés. Alors qu'avec une tenue, la personne n'aura plus le

Tous les véhicules de Riviera Services sont équipés d'une caméra de recul. Un équipement jugé indispensable par le gérant de cette entreprise amenée à faire de nombreuses livraisons en ville.

choix », poursuit-il. En revanche, il s'avoue relativement démuné face aux addictions : « Je fais des notes de service que les salariés doivent signer, j'essaie de faire de la prévention au cannabis... mais c'est un vrai fléau, dans mon activité. »

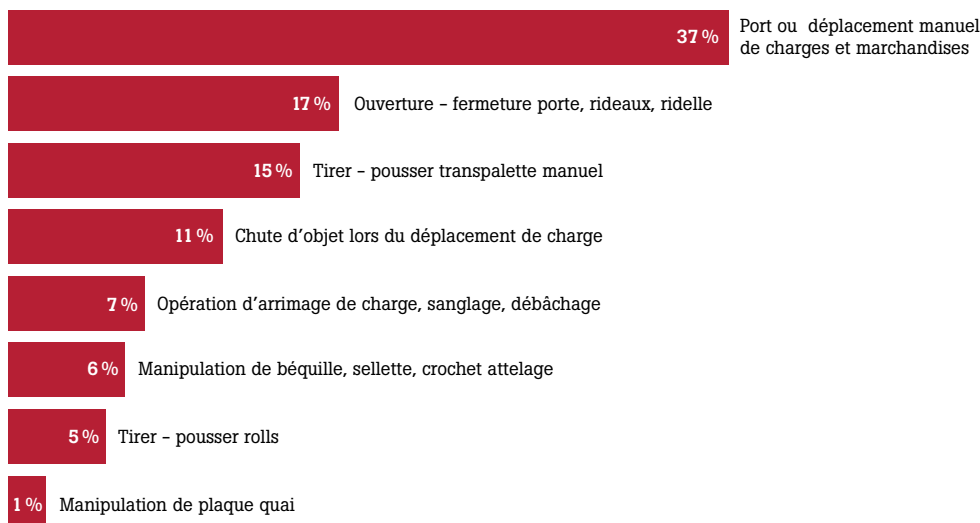
En 2016, la Carsat Sud-Est va poursuivre le déploiement de son action régionale destinée au TRM. « Nous allons davantage nous adresser aux plates-formes, chargeurs et donneurs d'ordres », précise Didier Dozas. Avec pour objectifs de faire évoluer les pratiques professionnelles en analysant les risques liés aux interfaces chargeurs-conducteurs et élaborer un plan d'action associé; et de mettre en place avec les transporteurs un suivi des accidents des conducteurs sur sites chargeur/plates-formes/sites livraison pour trouver des mesures de prévention efficaces. Sur la période 2013-2015, plus de 100 entreprises du TRM ont bénéficié d'aides financières de la Carsat Sud-Est, parmi lesquelles 75% d'entreprises de moins de vingt salariés. ■

1. La Carsat Sud-Est associe l'OPCA Transports et Services, TLF, la FNTR, l'OTRE, et l'AFT.

2. Indice de fréquence (IF) = (nombre des accidents en premier règlement / effectif salarié) x 1 000.

3. Outil informatique d'aide à l'évaluation des risques professionnels pour le TRM disponible gratuitement sur www.inrs.fr/trm.

Accidents du travail dus aux opérations de manutentions manuelles de marchandises et interventions sur équipements camion à l'arrêt



Source : Carsat Sud-Est, Cramif et Carsat Rhône-Alpes.